



10<sup>e</sup> congrès départemental  
Précieux, le 15 décembre 2021



## Le contexte de ces deux dernières années.

Ce rapport d'activité couvre une période d'un peu moins de deux ans, de décembre 2019 à octobre 2021. Cette période, un peu plus courte qu'à l'accoutumée (le dernier congrès national avait dû être décalé) fut très dense tant sur le plan des actions revendicatives que sur celui du contexte global, politique, professionnel et sanitaire.

D'un point de vue politique, nous avons vécu ces deux dernières années *l'amplification de l'offensive libérale contre les services publics*. Les coupes budgétaires et la désorganisation des services n'ont cessé d'épuiser les personnels et de dégrader les services rendus à la population. Communication erratique, manque de moyens et dégradation sans précédent du paritarisme et du dialogue avec les élus du personnel ont rythmé la période. La loi « de transformation de la fonction publique » contre laquelle la section s'est engagée à plusieurs reprises a donné toute sa mesure et la quasi disparition des CAP a montré ses effets délétères sur les opérations de mouvements et de promotions, particulièrement dans le secteur de l'éducation. De manière générale, cette fin de quinquennat aura été marquée par une dégradation importante des conditions de travail et un profond mépris (refus de dialoguer, écoute inexistante, positionnement obtu des ministres, refus de moyens, management agressif, salaires en berne) vis-à-vis des agents de la fonction publique et par extension de la population qui voit sans cesse se dégrader ses services publics.

*Les manques chroniques, d'ordre budgétaire, et organisationnels*, décriés depuis longue date par la FSU42 ont été encore plus cruellement mis en lumière lors de la crise sanitaire qui a débuté en mars 2020. La FSU42 a mené à cette occasion un travail, seule ou au sein de diverses alliances, syndicales et associatives, afin de tirer toutes les conclusions de cette crise,

porter et construire des propositions pour un « monde d'après » plus juste et durable. En parallèle, la FSU42, grâce à une très forte implication au sein des divers CHSCT, particulièrement ceux du MEN, et à l'accompagnement quotidien des personnels grâce à ses syndicats nationaux, a mené un travail permanent et salubre pour permettre de traverser cette crise, pas encore finie à ce jour.

La période de décembre 2019 à mars 2020 a été marquée par *la lutte victorieuse contre la réforme des retraites* portée par le gouvernement ; lutte dans laquelle la FSU42 s'est pleinement investie au sein de l'interprofessionnelle ligérienne des organisations syndicales progressistes CGT – FO – SUD – FSU. Le début du mouvement, lors d'une journée de manifestation et de grève le 5/12/19, préparée en amont par toutes les composantes de la fédération et de ses syndicats (réunions publiques, réunions d'informations syndicales,

### La FSU42,

section du département de la Loire, est une fédération qui regroupe un grand nombre de syndicats de la fonction publique, particulièrement dans la fonction publique d'état.

Très présente, et majoritaire, dans l'éducation, la FSU42 s'y est vue renforcée aux dernières élections professionnelles où elle a obtenu un siège de plus au comité technique spécial départemental (CTSD42).



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN



publication, interventions médiatiques), a été massif avec une très forte mobilisation à Saint-Étienne et à Roanne de plusieurs dizaines de milliers de personnes et une très forte mobilisation de la FSU42. S'en suivront une vingtaine de journées d'action rythmées par des « temps forts », marqués, à chaque fois, par d'importantes manifestations et une forte présence de la FSU42 à Saint-Étienne et à Roanne. Malgré l'absence remarquée de certaines confédérations dans le mouvement, un rapport de forces a pu s'installer face à l'obstination gouvernementale, avec notamment, un soutien grandissant de l'opinion publique. Ce rapport de forces, ces mobilisations, ont fait que le gouvernement, malgré une tentative de passage en 49.3 à l'assemblée, n'a pas pu imposer sa réforme au pays lors de la crise sanitaire et jusqu'à maintenant.

Nous avons également tous été très fortement touchés par *l'assassinat de Samuel Paty*, tué pour avoir enseigné, à qui la FSU42 a rendu un hommage digne le 10 octobre 2020 place J. Jaurès, rassemblant plusieurs milliers de personnes.

La section a également participé à l'organisation des *journées anniversaires de la Sécurité Sociale*, du 12 et du 13 octobre 2020. Journées au cours desquelles des réflexions et des débats ont été menés en la présence, notamment, de Benoît Teste – secrétaire général de la FSU – en l'honneur de la création de « La Sociale » et d'Ambroise Croizat.

La FSU42 s'est également fortement impliquée, au cours de ces deux années, dans les journées de *mobilisation de défense de la fonction publique et des services publics*. À chaque fois, elle a été au cœur de ces actions et a largement mobilisé pour affirmer et défendre ses valeurs de solidarité et de justice. Les services publics, et la fonction publique qui les sert doivent être, pour la FSU, au



cœur des politiques publiques du pays. La FSU42, lors de prise de paroles, d'audiences institutionnelles, d'interventions médiatiques, mais aussi lors des nombreuses instances où elle est présente, n'a eu de cesse de porter sa vision ambitieuse pour les services publics, qui doivent être investis massivement par l'État et pouvoir compter sur des agents correctement formés, rémunérés mais aussi accompagnés et défendus.

La section départementale FSU a également participé aux *mobilisations interprofessionnelles pour défendre les conditions de vie et de travail* de tous à l'heure où celles-ci se dégradent fortement subissant les attaques du monde de la finance et de la dérégulation qui ne cessent de produire toujours plus d'inégalité et de souffrances humaines.

Enfin, la FSU42 s'est investie de nombreuses fois en participant, pour défendre ses valeurs et mandats, à des *mobilisations contre les idées d'extrême droite, contre la loi dite « de sécurité globale », pour le climat, l'égalité des droits des femmes*.

En conclusion, la FSU42 et ceux qui la portent, syndiqués, élus et militants, aura, au cours des deux années écoulées, et dans un contexte global très perturbé, articulé son action autour d'une vision syndicale qui allie actions revendicatives fortes et implication de tous les instants auprès des agents et sur « le terrain », que ce soit directement ou dans les instances paritaires. La FSU42, et les syndicats qui la composent, essayent de construire au quotidien un syndicalisme unitaire capable de larges mobilisations, issu de réflexions et de débats démocratiques, qui peut convaincre et qui propose.

Pour la FSU, nous devons tous construire un monde plus humain, plus durable, plus respectueux des droits humains, dans un souci permanent de justice, d'égalité et de solidarité. Pour y arriver, *le syndicalisme est selon nous, un outil incontournable*, dans la fonction publique et ailleurs.

Gageons que plus nombreux nous sommes, plus efficace il sera.

Romain Liogier  
Secrétaire départemental

## Conditions de travail

*C'est ce que signifient les deux dernières lettres* du sigle CHSCT. C'est aussi ce qui a été au cœur de l'action des élu.es FSU au sein de l'instance depuis les dernières élections. Occupant 5 sièges sur 7, nous avons pu intervenir et suivre un nombre important de situations de souffrance au travail touchant à des problématiques pouvant être très diverses. Ces dernières années nous avons bien entendu été extrêmement mobilisé.es sur la crise sanitaire. Sur demande de la FSU, le CHSCT

se réunissait toutes les deux semaines (3 fois par an en temps normal). Calendrier indispensable pour obtenir les informations que notre ministère donnait au dernier moment, dans un irrespect de la profession dépassant tout ce que l'on pouvait imaginer. Face à une administration souvent dépassée par les événements, notre action se voulait pragmatique. Protocoles, campagnes de tests, distribution et vérification de la qualité des masques, ASA, communication avec les familles, autant de thèmes

la Loire, un travail de grande ampleur et de longue haleine vient de débiter : sollicitation de la préfète (notamment par l'intermédiaire du CDEN42), audience avec le DASEN et l'ARS, saisie du défenseur des droits des enfants en lien avec la FCPE, échanges avec des conseillers du président de la République à l'occasion de sa venue dans la Loire. Nous espérons voir ce travail aboutir à une meilleure prise en charge de ces élèves en souffrance et par voie de conséquence, une amélioration du quotidien professionnel pour nombre de collègues.



que le CHSCT a abordé durant cette période. Avec un postulat clair pour la FSU : les changements de règles et de protocoles dus à l'évolution de l'épidémie et les incohérences du gouvernement devaient impacter au minimum les conditions de travail des collègues et celles d'apprentissage des élèves.

*Car c'est une conviction forte de la FSU* : le bien-être des enfants et celui des enseignant.es sont intimement liés. Cela s'illustre d'ailleurs fortement dans la problématique de la prise en charge des enfants en situation de handicap, problématique majeure au sein de l'instance que ce soit dans le primaire comme dans le secondaire. En effet,

de nombreuses situations de souffrance professionnelle que nous suivons concernent des enfants dont la prise en charge est extrêmement compliquée. Qu'il s'agisse de comportement, d'autonomie ou d'apprentissage, nous parlons ici d'enfants en souffrance, pour lesquels, la plupart du temps, l'institution ne propose pas de prise en charge adaptée. Qu'ils relèvent de l'inclusion ou non, c'est de moyens dont nous parlons. Recrutement d'AESH, places en établissements ou en ULIS, ouverture de postes de psychologue scolaire et reconstruction des RASED en général, les besoins ne manquent pas et la FSU n'a de cesse de porter ces revendications. Au sein du CHSCT de

*Parmi les autres problématiques importantes pour la FSU au sein du CHSCT* figurent les relations hiérarchiques. Ce que nous défendons est clair : le collectif prime. Que ce soit dans le secondaire ou dans le primaire, nous défendons le fait que les équipes pédagogiques sont les premières expertes concernant leurs missions et donc leur organisation. Les chef.fes, inspecteurs et inspectrices ont pour rôle d'assurer le fonctionnement et de coordonner les équipes en leur sein et entre elles. La FSU tente de démontrer que nombre de conflits entraînant de la souffrance au travail sont issus d'une dérive autoritaire dénuée de sens et de pertinence. Dans ce cadre-là, notre maître mot reste : confiance aux équipes!

*Ainsi, dans le contexte délétère de défiance* institué par le ministre, qu'il s'agisse d'hygiène, de santé, de sécurité ou de conditions de travail, la FSU continuera à suivre et défendre les collègues afin de cibler et résoudre les situations de souffrance au travail. Que ce soit au travers des suivis de situations particulières, de visites d'établissements ou encore de groupes de travail, ce sont les éléments du terrain qui enrichiront notre analyse et donc nos propositions en faveur de nos conditions de travail au quotidien.

Florent Jolis  
secrétaire CHSCTD-42 MEN

## Les AESH dans la FSU

La FSU 42 compte 2 AESH déchargées (1 pour le SNUipp-FSU, 1 pour le SNES-FSU) depuis 2020. Elles sont disponibles les mardis à la Bourse du Travail.

Depuis 2019, la FSU a porté de nombreuses revendications des AESH et obtenu dans certains cas des avancées importantes.

### 2019 :

Année de la parution de la circulaire du 5 juin 2019, qui a permis de préciser les droits et devoirs des AESH, et de résoudre certains problèmes administratifs. La rentrée a pourtant été chaotique, la mise en place au niveau départemental n'ayant pas été anticipée. De nombreuses AESH ont connu des difficultés en lien avec leur affectation, de nombreuses AESH ont connu des retards de paiement. Ainsi les mobilisations intersyndicales de l'automne 2019 concernaient ces difficultés de rentrée auxquelles s'ajoutaient les revendications pour un statut de la fonction publique, une amélioration des salaires et des conditions de travail, contre la mise en place des PIAL.

### 2020 :

Lors de la crise sanitaire du printemps 2020 due au CoVid19, la FSU42 a utilisé le droit d'alerte du CHSCT départemental pour faire en sorte que l'administration réponde aux difficultés liées au protocole en vigueur, au manque de masque et à la difficulté d'exercer les missions d'AESH dans de telles conditions.

La généralisation des PIAL, lors de la rentrée de septembre 2020 a été l'occasion d'une grève intersyndicale. À laquelle se sont ajoutées les revendications sur le statut, les conditions de travail et les protocoles CoVid.

### 2021 :

La FSU42 a porté plusieurs grèves et mobilisations intersyndicales pour revendiquer un statut, contre les PIAL et la dégradation des conditions de travail qui en découlent.

### Les stages syndicaux AESH

Chaque année, la FSU organise un stage syndical d'une journée à destination des AESH du département. Y sont abordées, les conditions de travail et de rémunération, les missions, les PIAL et les revendications départementales et nationales pour faire du métier d'accompagnant un véritable métier, sous statut de la fonction publique



### Commissions Consultatives Paritaires

Depuis 2020, la FSU42 occupe 3 sièges sur 6 alloués aux élus du personnel en CCP. De plus en plus fréquentes, elles sont principalement convoquées pour des licenciements, mais nous portons également les revendications des AESH. Ainsi, lors de la dernière CCP, nous avons fait part au rectorat de notre indignation concernant des listes d'AESH grévistes établies au mépris du droit du travail.



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

### Calendrier des actions menées depuis 2019

#### 2019

- 18/09 : Rassemblement intersyndical et audience devant la DSDEN. Mise en place de la circulaire du 5 juin 2019 : augmentation du traitement (passage à 26h, 800e), mais réorganisation des affectations, « rentrée en chamboule-tous »
- 10/10 : Grève intersyndicale, rassemblement devant le rectorat (Lyon).
- 20/11 : Assemblée générale et rassemblement intersyndical devant la DSDEN, pour le respect du droit des AESH : problèmes d'affectation de la rentrée, retards de paiement pour 160 AESH dans la Loire.
- 26/11 : Stage syndical départemental FSU à l'ESPE.

#### 2020

- 21/01 : Café des AESH FSU.
- 4/02 : Groupe de Travail académique, bilan de rentrée et PIAL, formation, rémunération.
- 14/05 : droit d'alerte CHSCT-D : CoVid19, masques, gel...
- 17/11 : Stage AESH FSU académique en visio.
- 27/11 : Grève intersyndicale (avec SE-UNSA) contre généralisation des PIAL, précarité, protocole CoVid.

#### 2021

- 8/04 : Rassemblement devant la DSDEN : Pour un statut, un salaire décent, une carrière, une formation continue.
- 3/06 : Grève et rassemblement intersyndical devant la DSDEN : Pour l'amélioration des salaires et la création d'un véritable statut, contre les PIAL et la précarité.
- 17/06 : Groupe de travail académique à propos des AESH référents.
- 19/10 : Grève et rassemblement intersyndical devant la DSDEN : Pour l'amélioration des conditions de travail, la rémunération, le statut et les recrutements
- 30/11 : stage syndical académique à l'INSPE.

Mathieu Rouchouse

## Les retraités dans la FSU

Quand la FSU s'est créée en 1993, le nombre de retraité(e)s était peu important. Trente ans plus tard, ils représentent plus de 15 % des adhérents. La question de l'organisation du syndicalisme retraité ne s'est posée que depuis quelques années. C'est principalement la tendance au vieillissement de la population qui a donné de l'ampleur à cette question : on compte aujourd'hui 17 millions de retraité(e)s en France. Nos adhérents viennent souvent grossir les rangs des manifestations d'actives et actifs et nous profitons de ce moment pour les remercier de leur soutien sans faille.

L'organisation des retraités dans chacun des syndicats de la FSU diffère selon le syndicat : un SI pour le SNES ou le SNEP, une commission pour le SNUipp.... Au sein de la FSU, depuis 2007, dans chaque département il devrait y avoir une Section Fédérale des Retraités (SFR). Dans la Loire, cette section n'est toujours pas créée. La structure d'âge des syndicats et la difficulté à trouver des responsables disponibles ont conduit pendant de nombreuses années à faire reposer le secteur retraités pour l'essentiel sur le SNES. Ce sont les responsables retraités de chaque syndicat qui représentent la FSU chaque fois que nécessaire. Il faudra, dans le mandat à venir, faire de cette construction une priorité.

Mais si la SFR peine à voir le jour trente ans après la création de la fédération, c'est aussi qu'existe une autre structure, une association, qui a survécu à la scission de la FEN en 1992 : la FGR – FP (fédération générale des retraités de la fonction publique). C'est une association nationale, regroupant plus de 65 000 pensionnés des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) ainsi que leurs veufs ou veuves. Ils sont issus de plusieurs fédérations : FSU, UNSA, Solidaires, FGF-FO, FAEN. À la FSU, les adhérents de quinze des vingt-deux syndicats existants

sont automatiquement adhérents de la FGR-FP. On peut aussi adhérer directement et individuellement à la FGR-FP. Dans la Loire, La FGR-FP fonctionne de manière régulière. Beaucoup des militants investis viennent de la FSU.

La FGR-FP a constitué le Pôle des Retraités de la Fonction Publique avec cinq autres associations. Ce pôle agit sur le maintien du statut de la Fonction Publique, sur la défense du code des pensions civiles et militaires, sur la préservation d'une protection sociale de qualité, la mise en œuvre d'une réforme générale de la fiscalité et sur l'amélioration de l'image des retraités dans l'opinion publique.

Mais le besoin de défendre la qualité de vie de tous les retraités a poussé les organisations à dépasser le périmètre de la Fonction Publique et à créer « le groupe des 9 » (CGT ; UCR-FO ; CFTC ; -CGC ; FSU ; Solidaires ; FGR ; LSR ; ensemble et solidaires). Cette intersyndicale fonctionne bon an mal an depuis juin 2014. C'est dans ce cadre que la plupart des actions revendicatives se situent.

La FSU siège au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie au titre des « trois représentants des personnes retraitées désignés parmi les autres organisations syndicales siégeant au Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge dans la formation spécialisée du champ de l'âge, choisies par le président du conseil départemental en fonction de leur activité dans le département, sur proposition de ces organisations syndicales ».

Cette instance est consultée sous une forme ou une autre sur les politiques de santé et d'accès aux soins, les politiques en direction des personnes âgées, ou le schéma départemental d'autonomie. Dans notre département, elle travaille sur les questions des droits et participation des usagers, de l'adaptation de

l'habitat à la perte d'autonomie du soutien aux aidants....

### Pourquoi les retraités ressentent-ils le besoin de se faire entendre ?

Les prix flambent et les pensions sont bloquées, les moyens attribués à la santé et aux services publics régressent, l'isolement des personnes âgées augmente...

### 1/ L'augmentation des retraites, pensions de base et complémentaires est la première des revendications des retraité(e)s.

Depuis 2014, les retraité(e)s ont perdu entre 10 et 12 % de pouvoir d'achat, soit un mois de pension par an. Longtemps les enseignant(e)s ont semblé à l'abri de ce souci, mais avec l'allongement de la durée de cotisations et la décote, le montant des pensions devient un réel sujet de préoccupation.

### 2/ Les retraité(e)s s'inquiètent aussi du sort de la sécurité sociale, de la santé ou de l'autonomie.

La protection sociale est un bien essentiel. Et pourtant elle est de plus en plus attaquée. Ces questions touchent aussi bien les actives/actifs que les retraité(e)s mais l'âge avançant, elles deviennent de plus en plus prégnantes.

**Sécurité sociale :** Les retraité(e)s défendent notre système de santé et de retraite, porté par une Sécurité sociale financée par les cotisations sociales et fondée sur la solidarité intergénérationnelle. La 5ème branche créée et non financée par la solidarité intergénérationnelle est un « coin » dans notre système. C'est pourquoi la FSU exige la suppression de cette 5ème branche et le retour des questions liées à l'autonomie dans la branche générale de l'assurance maladie.



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

**Santé** : La disparition de 115 000 lits en 25 ans dans les hôpitaux et de 100 000 postes de soignants en 8 ans a créé une situation catastrophique. Nous demandons un budget à hauteur des besoins.

**Autonomie** : La Loi « Grand âge » annoncée depuis 2017, reportée à maintes reprises, en principe dotée de 6 milliards d'euros est finalement abandonnée ; elle est « remplacée » par une dotation de 400 millions d'euros inscrite dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022, ne permettant pas de couvrir l'aide à domicile promise ou de financer les emplois dans les EHPAD à hauteur des besoins. Cette loi « Grand âge » est urgente. En 2030, il y aura 100 000 personnes âgées de plus. Nous revendiquons un grand service public de la prise en charge de l'autonomie

géré par l'assurance-maladie, avec 200 000 embauches dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile pour garantir des soins de qualité.

**3/ Autre revendication forte** qui concerne tout le monde mais particulièrement les plus fragiles donc les plus anciens : **la défense et le développement des services publics de proximité** sous contrôle et maîtrise publics. En vieillissant, la proximité devient de plus en plus nécessaire. La disparition des services publics de proximité dans des zones de plus en plus importantes ne permet pas une égalité de traitement pour tous sur l'ensemble du territoire.

**4/ La protection sociale complémentaire** (pour la plupart d'entre nous la MGEN) est en train d'être « réformée ». Elle concernera

seulement les fonctionnaires actifs mais on ne connaît pas encore les conséquences sur les retraités de la fonction publique avec des discussions qui traînent en longueur. Ce que l'on peut déjà entrevoir, c'est que l'employeur prendra en charge une partie du coût de la complémentaire santé pour les actifs. Les retraités devraient, comme cela se passe dans le secteur privé, assumer la totalité du coût. Gain de pouvoir d'achat pour les uns, perte pour les autres... Les retraité(e)s revendiquent la défiscalisation de leurs complémentaires santé.

S'il est vrai que les retraité(e)s se battent pour pouvoir mieux vivre leur retraite, on voit bien que chacun des sujets concerne aussi actives et actifs.

Valérie Atif



# LES 22 SYNDICATS NATIONAUX DE LA FSU



**Education, Pluralisme, Action solidaire.**  
Syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socioculturelle et sportive.



**Syndicat National des Affaires Culturelles**  
Syndique les personnels des services culturels de l'Etat, des collectivités territoriales, et les personnels permanents ou intermittents des métiers culturels artistiques et techniques relevant du droit privé.



**Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques**  
Syndique les personnels d'administration scolaire et universitaire (A,B,C) branche administration financière et branche administration générale, personnels des bibliothèques, personnels ingénieurs, techniciens, administratifs de la recherche et de la formation, personnels administratifs de documentation.



**Syndicat National des Chercheurs Scientifiques**  
Le SNCS-FSU est ouvert aux chercheurs des établissements publics de recherche, ainsi que des organismes para publics et des organismes privés de recherche à but non lucratif.



**Syndicat National de l'Environnement**  
Le SNE-FSU s'adresse à tous les personnels exerçant des missions dans ce domaine au sein des services chargés de l'Environnement, des établissements sous sa tutelle, ainsi que des organismes associatifs ou privés qui œuvrent dans ce domaine.



**Syndicat National de l'Éducation Physique**  
Le SNEP-FSU regroupe les enseignants d'éducation physique et sportive du second degré



**Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire**  
Organisé de manière multicatégorielle, le SNEPAP-FSU est la première organisation syndicale à s'être préoccupée des personnels d'insertion et de probation.



**Syndicat National des Enseignements de Second degré**  
Le SNES-FSU est le premier syndicat des collèges et des lycées généraux et technologiques. Il regroupe professeurs, conseillers principaux d'éducation, psychologues de l'éducation nationale, directrices et directeurs de CIO, assistant-es d'élèves en situation de handicap et assistant-es d'éducation exerçant en collège, lycée ou CIO.



**Syndicat National de l'Enseignement Supérieur**  
Le SNESUP-FSU syndique l'ensemble des enseignants exerçant dans les établissements publics d'enseignement supérieur, quel que soit leur statut.



**Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public**  
Le SNETAP-FSU syndique les personnels des établissements agricoles et maritimes.



**Syndicat Unitaire des Personnels du Ministère des Affaires étrangères**  
Le SUPMAE-FSU syndique les personnels du Ministère des Affaires étrangères.



**Syndicat National Unitaire des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé**  
Le SNiCS-FSU est le syndicat majoritaire des infirmières de l'Éducation nationale, avec un champ de syndicalisation ouvert aux 3 fonctions publiques.



**Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social PJJ**  
Le SNPES-PJJ-FSU rassemble toutes les catégories de personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).



**Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique**  
Le SNUAS-FP-FSU anciennement SNUASEN, créé en 1993, s'adressait aux Assistants Sociaux de l'Éducation Nationale. En 1997, le congrès décide d'ouvrir son champ de syndicalisation à l'ensemble de la fonction publique d'Etat, Territoriale, Hospitalière pour défendre une réelle politique sociale, les usagers et la profession d'assistant social.



**Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel**  
Le SNUeP-FSU syndique les personnels de l'enseignement professionnel dans le cadre de la formation initiale, continue et tout au long de la vie.



**Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegs**  
Le SNUipp-FSU, premier syndicat de l'école primaire, regroupe l'ensemble des professeurs des écoles (adjoints-es, directeurs-trices, PE spécialisé-es...) les AESH et PsyEN. Il porte un projet ambitieux pour l'école et les personnels.



**Syndicat National Unitaire Interministériel des Territoires de l'Agriculture de la Mer**



**Syndicat National Unitaire des Personnels du groupe CDC**



**Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale**  
Le syndicat national unitaire des personnels de direction de l'Éducation Nationale (snU.pden-FSU) syndique les personnels de direction : chef-fes d'établissement, chef-fes d'établissement adjoint-es, directrices ou directeurs d'EREA.



**Syndicat National Unitaire Travail Emploi Formation Insertion**  
Le SNU-TEFI-FSU syndique les agents ou salariés du Service Public de l'Emploi, du travail et de la Formation Professionnelle, les salariés d'organismes, d'associations ou d'entreprises assurant une mission de service public dans ces domaines ; peuvent également adhérer tous les salariés (hors Éducation Nationale) qui concourent à l'insertion ou à la réinsertion professionnelles et sociales.



**Syndicat National Unitaire de la Territoriale FSU**  
Le SNUter-FSU syndique les agents titulaires et contractuels, les emplois aidés, les apprentis exerçant dans les collectivités territoriales et établissements publics.



**Syndicat Unitaire de l'Inspection Pédagogique**